

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi 22 mai 2012 à 19h45 au Centre communautaire, situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger Larose, Lynne Beaton, Tom Howard, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

Également présent : le directeur général.

Le directeur général certifie que la convocation a été envoyée en bonne et due forme.

La séance débute à 20h15

**12-05-1120**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Développement domiciliaire de Quyon et engagement d'un professionnel
3. Levée de la séance

Il est

Proposé par        Dr. Jean Amyotte  
Appuyé par        Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

Le conseiller Brian Middlemiss se retire des discussions à 20h16.

**12-05-1121**

**MANDAT ÉTUDE EAU POTABLE-ÉGOUTS**

CONSIDÉRANT les projets de développement dans le village de Quyon;

CONSIDÉRANT QUE nous devons connaître les capacités actuelle en matière d'eau potable, égouts et protection incendie pour ce secteur;

Il est

Proposé par Lynne Beaton  
Appuyé par Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE la municipalité confie à Exp le mandat d'étude des capacités actuelle en eau potable, égouts et protection incendie tenant compte du projet « terratube » et des infrastructures actuelles. Un montant de \$4000.00 est octroyé à ces fins.

Adoptée

**12-05-1122**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par Inès Pontiroli  
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h45 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*